

Agent saisonnier voirie H/F – CDD saisonnier 6 mois

La mairie de Die recherche un saisonnier au service voirie pour une durée de 6 mois, soit du 01/04/2026 au 30/09/2026.

Sous la responsabilité de votre chef d'équipe, vous effectuez la maintenance de premier niveau sur la voirie communale (revêtements, signalisation, mobilier urbain, maçonnerie, espaces verts). Vous participez au transport et à l'installation du matériel pour les associations lors de leurs événements.

MISSIONS

Vous assurez la maintenance et la sécurisation de la voirie, incluant l'entretien des chaussées, équipements, signalisation et mobilier urbain. Vous intervenez sur les abords routiers, les ouvrages d'art et effectuez des diagnostics ainsi que des premiers dépannages mécaniques sous supervision. Vous installez la signalisation temporaire, proposez des améliorations et signalez les problèmes de sécurité ou dégradations.

COMPÉTENCES

- Connaissances des techniques d'entretien de la voirie
- Connaissance des règles d'application du marquage routier
- Connaissance des règles de mise en place de la signalisation directionnelle et de police
- Connaissances des techniques de maçonnerie
- Connaissance en travaux de petit élagage
- Contrôle du travail en sécurité pour lui, les agents du service propreté et les publics alentours
- Utilisation en sécurité du matériel mécanique et électroportatif
- Permis VL obligatoire

SAVOIR-ETRE

- Rigueur dans les consignes
- Ponctualité
- Bonne condition physique
- Sens du travail en équipe
- Esprit d'initiative et autonomie
- Sens du service public
- Autonomie et capacité à rendre compte
- Capacité d'adaptation

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- 39h hebdomadaire avec 21 jours de RTT pour une année complète
- Rémunération statutaire – catégorie C – Adjoint technique territorial

Date limite d'envoi des candidatures : 06/03/2026

Merci de bien vouloir transmettre votre CV et lettre de motivation à : recrutement@mairie-die.fr